



L'INFO DE BELLAC N° 9

Novembre 2022



Aimé VALLAT Bellac, l'automne aux Belines.



Mesdames, Messieurs, chers habitants de Bellac,

*Dans notre précédent bulletin, nous annonçons un **ÉTÉ DE RENOUVEAU**.*

Et ce fut le cas ! Certes l'excessive chaleur, la grande sécheresse, ont « entamé » quelques manifestations mais tous les événements de cet été, de la fête de la musique au Festival précaire, de la journée des enfants aux vendredis de 5 à 7, parc de la mairie, de l'exposition d'émail aux animations de la maison de Jean Giraudoux, du marché aux livres au national de pétanque, etc ... furent un succès (en voir le bilan par l'image en page 2) .

*Mais, voici que maintenant on nous annonce **la FIN DE L'ABONDANCE !***

*Remarquez, à Bellac, nous connaissons la **DISETTE** depuis des années...*

Au prix d'énormes sacrifices (augmentation des impôts, réduction de quelques services...) nous étions en passe de réussir l'équilibre financier de notre commune.

Et voilà que l'inflation, la hausse massive du coût de l'énergie, la menace de réduction des attributions de compensation ... mettent en péril l'avenir de nos collectivités et particulièrement la nôtre, fragilisée par un endettement démesuré dont nous avons hérité.

Nous allons à nouveau proposer des économies, concernant l'éclairage urbain, l'éclairage des stades, le chauffage des locaux publics par exemple ... Tout le monde comprendra...

... et nous allons nous battre, tous ensemble, espérons-le, pour maintenir un bon niveau de services dans notre ville, pour permettre à la vie associative, culturelle, économique de se développer.

Nous savons pouvoir compter sur vous.

Avec mes meilleurs sentiments.

*Le Maire,
Claude PEYRONNET*

Un été CHAUD certes,
mais un...



Country Dau Vincou ou Sautadours de Peyrat ?

Fête de la musique en divers points de la ville.



3 500 spectateurs et

34 spectacles au festival national de Bellac en nord Haute - Vienne



Feu d'artifice du 13 juillet

C'était dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune
Comme un point sur un i

Alfred de Musset



470 visiteurs à l'exposition consacrée à l'émail à la mairie,
Plus de 2000 visiteurs à la maison natale de Jean Giraudoux « la Digitale ». Voir dépliant joint.

Et grand succès des déambulations littéraires dans Bellac.



National de pétanque: 2000 personnes



Immense succès pour le FESTIVAL PRÉCAIRE, plus de 1 000 spectateurs etpour les VENDREDIS DE 5 à 7, 450 spectateurs



Plus de 200 personnes à la JOURNÉE DES ENFANTS et presque autant au MARCHÉ AUX LIVRES ...



Cet été, ce fut aussi :

- > un magasin « vitrine en fête »,
- > l'installation d'un jeune émailleur dans le magasin municipal La BOUTIQUE,
- > une énorme fréquentation au JARDIN ZOOLOGIQUE de BELLAC,
- > des concerts, de chansons, d'accordéon ...
- > une très bonne foire nationale ovine,
- > de très nombreux participants au videgrenier du parc Aimé Vallat, etc...

VIN D'HONNEUR

Certains nous reprochent de ne pas organiser de vin d'honneur, d'accueil café, lors des réunions...

Ce serait mieux pour la convivialité...

Certes, mais lorsqu'on sait que nous avons été contraints d'augmenter les impôts locaux, il nous semble décent et nécessaire d'utiliser l'argent des contribuables avec économie.

Donc, les vins d'honneur seront l'exception.

A PROPOS DES SUBVENTIONS

Certains pensent que les communes reçoivent des tas et des tas de subventions... Il n'en est rien!

Concernant la commune de Bellac, pour l'année 2022, le montant des subventions d'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) s'est élevé à 4000,90 € ... ! Pas de quoi faire des miracles !!!

COLIS DE NOËL DES AINÉS



Comme depuis 2020, ils seront distribués par les élus pour les fêtes de fin d'année.

Si vous venez de vous installer à Bellac, si vous avez 70 ans et plus et si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie (05 55 68 10 61).

Aline LARANT, Maire-adjointe aux affaires sociales

TRANSPORT

-> La NAVETTE MUNICIPALE.

POUR LES COURSES DANS BELLAC, la navette municipale gratuite fonctionne le MERCREDI matin (vers les Couchets) et le SAMEDI matin (vers le centre-ville).

Si vous souhaitez bénéficier de ces services, n'hésitez pas à informer le CCAS (05 55 68 12 57) ou l'accueil de la mairie (05 55 68 10 61).

-> pour les COURSES PLUS IMPORTANTES, le Secours Catholique, avec d'autres associations, a décidé

de mettre en place un TRANSPORT SOLIDAIRE. Nous y reviendrons dans notre prochain bulletin.

N'hésitez pas à contacter la plateforme :

- 06 33 65 17 47

- mso.870@secours-catholique.org



ÉCOLES

Comme nous l'annoncions, suite à une fermeture de classe et d'un dispositif ULIS, tous les élèves de l'élémentaire sont regroupés sur le site des Rochettes.

Les locaux de l'ancienne école Charles Silvestre sont pour l'essentiel utilisés par l'ALSH (centre aéré) les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

A cette rentrée, pour l'ensemble des établissements scolaires de la ville, la baisse des effectifs est de 17 élèves (- 1.5%).

Nous avons par ailleurs reconduit l'opération « Petits déjeuners » dans les écoles.

DE NOUVEAUX CHEFS D'ETABLISSEMENTS

Au lycée professionnel Martin Nadaud et au collège Louis Juvet, Madame MAITRE.

A l'école des Rochettes, Madame COUSIN assure l'intérim de direction suite au départ de M. PIGNON.

Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les informations et les consultations sont lancées depuis début septembre. Les élections devraient se dérouler à la rentrée des vacances de Toussaint.



LA PISCINE : UNE CATASTROPHE !



Après avoir commencé les travaux de réparation en décembre 2021, contractualisé avec une entreprise spécialisée pour la maintenance, recruté surveillants de baignade et maîtres-nageurs, aménagé des espaces de détente, trouvé les animations et les initiations ... nous n'avons pu l'ouvrir au 14 juillet comme prévu. Pourquoi ? : une fuite d'eau imprévisible qui dépassait les 50 m³ par jour ...

Rappelons que cette piscine fut fermée pendant 5 ans après la 2^e réhabilitation, entre 2002 et 2008, que la municipalité de l'époque avait gagné son procès contre le constructeur ... mais que les travaux de réparation avaient été sans doute insuffisants !

Nous attendons maintenant le résultat de l'audit qui nous permettra de savoir si cette piscine est réparable et, si oui, quel est le coût des réparations.

LE COMITE DES FÊTES

La municipalité n'a pas vocation à organiser toutes les différentes manifestations festives de la commune.

Or, le dernier comité des fêtes avait cessé de fonctionner en 2014 .

Le 22 septembre dernier, une assemblée réunie à l'initiative de la municipalité et regroupant une trentaine de participants (une dizaine s'étaient excusés) a décidé de relancer le comité des fêtes.

Le conseil d'administration réuni le 6 octobre a élu son bureau : président : Frédéric PIRON, vice-présidents : Christian LAVALLEE, Jean-Marie ROCH, secrétaire : Christine CHAZAUBENEIX, secrétaire adjointe : Marilyne MOREAU CHAVERNAUD, trésorière : Viviane FAYOL, trésorière adjointe : Estelle CHEVREAU.

Un premier calendrier d'animation a été mis en place. Ouverture des festivités :

le MARCHÉ DE NOËL, samedi 17 décembre.

LES VISITES DE QUARTIER

L'équipe des délégués chargés des quartiers a poursuivi ses visites de la commune le samedi 15 octobre.

Elle est allée à la rencontre des habitants des Rochettes ainsi que des rues Pierre Merlin, d'Arsonval et Saint-Exupéry.

L'avis de passage comportait une **innovation** : la possibilité pour les habitants de faire savoir s'ils souhaitent que les délégués s'arrêtent chez eux.

Cette **nouveauté** a rencontré un réel succès.

Elle sera renouvelée.

ASSOCIATION DES COMMERCANTS

Un nouveau bureau vient d'être élu.

Présidente : Estelle CHEVREAU, vice-présidentes : Isabelle RAIKAT, Chloé MAISONNIER, trésorier : Nicolas CHAMBINAUD, trésorière adjointe : Laetitia ROUX, Secrétaire : Sandrine TUYERAS, Secrétaire adjointe : Sarah ANGEL.

Et une première grande manifestation réussie : la GALLI-POTE DES COMMERCANTS, le 8 octobre dernier



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Une vingtaine de maisons étaient inscrites. Comme l'a souligné le jury, des habitations non inscrites auraient mérité une récompense. Les lauréats, par leur dynamisme, contribuent à améliorer le cadre de vie et mettent notre ville en valeur. Un grand merci à eux et à l'équipe des jardiniers municipaux pour leur implication.

Valérie DIOTON, conseillère municipale déléguée à l'environnement.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Il s'est dit tout et n'importe quoi à propos de l'école de musique de Bellac.

Rappelons rapidement les faits :

L'école de musique de Bellac jouit d'une grande réputation et son existence est essentielle pour le développement culturel et économique de notre territoire.

En 2021 / 2022, elle comptait 150 élèves dont 50 (32,05%), de Bellac, 68 (43,58%) d'autres communes de la de la communauté de communes et 38 (24,03%) hors communauté de communes.

Cette école de musique a aussi un coût. Les dépenses, il s'agit essentiellement des dépenses de personnel, s'élèvent à 270 000 € et les recettes et la subvention à 60 000 €.

Résultat : un déficit de 210 000 € pour l'année 2021/2022..

Or, alors que les élèves de Bellac ne représentent que 32% des effectifs, la commune de Bellac (et donc les contribuables de Bellac) finance 100 % du déficit ().*

La proposition est donc simple : répartir le déficit sur l'ensemble des 30 communes concernées, en tenant compte de la population de chacune des communes, du nombre de leurs élèves et de leur potentiel fiscal, cela pour construire de l'égalité entre elles.

C'est pourquoi pendant un an nous avons travaillé à la mise en place d'un syndicat intercommunal mixte de l'école de musique et de danse.

Pour que ce syndicat soit mis en place en janvier 2023, il eut fallu, pour des raisons administratives, prendre la décision début juillet. Ce ne fut pas le cas, des communes s'étant retirées du projet, d'autres ayant préféré se retourner vers la communauté de communes... Résultat: un processus de mise en place du syndicat, bloqué ... Pour 2023, l'école restera donc municipale.

Pour assurer son financement il a été nécessaire d'augmenter les tarifs ... dans TOUS LES CAS CEUX-CI RESTENT TRÈS INFÉRIEURS À CEUX PRATIQUÉS PAR NOS VOISINS DE L'ANTENNE DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE NANTIAT.

Pour les élèves résidant à BELLAC, la commune de BELLAC prend en charge, en moyenne, la moitié du coût de l'inscription. Les autres communes sont invitées à suivre cet exemple.

A l'initiative de la municipalité, L'ÉCOLE DE DANSE a été relancée. Les cours ont débuté en octobre 2022 avec une quarantaine d'inscrits.

(*) en 2021/2022, une petite dizaine de communes a accepté d'aider l'école de musique à hauteur de 9 000 €.

VOUS AVEZ AIMÉ...

...un Bel été à BELLAC, notamment le Festival précaire et les vendredis de 5 à 7.

Pensé à l'origine comme un programme en prolongement du 68^e festival national de théâtre, ce volet « spectacle » d'un Bel été à Bellac s'est révélé être une animation culturelle à part entière. Il a trouvé en outre un lieu tout à fait adapté : le parc de la mairie.

Les vendredis de 5 à 7 ont mis en valeur des artistes et des associations locaux, pour la plupart bien connus des Bellachons.

Le Festival précaire a offert des spectacles de grande qualité, appréciés par un public nombreux et varié. Cette expérience de « spectacle de rue » a permis à une partie des spectateurs d'assister pour la première fois à une représentation théâtrale.

Gageons que cette expérience réussie les conduira à l'avenir à **pousser la porte du théâtre du Cloître.**

Et ceux qui sont passés à côté de ce Bel été à Bellac ont dû se dire, en repensant à Petit Gibus dans « La Guerre des boutons » :

« Si j'aurais su, j'aurais venu ! ».

VOUS N'AVEZ PAS AIMÉ ...

... certaines incivilités.

Nous sommes tous confrontés, plus ou moins souvent, à diverses incivilités (bruits de voisinage, circulation dangereuse ...) et ce n'est jamais agréable. Parmi celles-ci, il en est d'assez surprenantes. Citons l'exemple de **comportements irrespectueux au cimetière.** Irrespectueux pour la sérénité du lieu, irrespectueux à l'égard des personnes qui viennent se recueillir sur la tombe d'un proche.

Est-il besoin de donner plus d'explications ? Espérons que non, à moins que les auteurs de ces incivilités ne soient totalement stupides.

Jean-Yves AUDOUX, conseiller municipal délégué au cimetière et à la communication

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Plusieurs façons d’appréhender BELLAC ?

Lorsqu’on est un Bellachon de souche ou du moins implanté depuis longtemps dans notre cité, la nostalgie nous gagne parfois.

Bellac a tant perdu : des habitants, des usines, des artisans, des commerces, des services, des emplois... Certains se souviennent de l’époque où l’on recensait 50 agents EDF, autant à France Télécom, à l’Équipement ou à l’Hôtel des Impôts..., de l’époque où Bellac avait un tribunal, une inspection primaire..., de grosses entreprises du bâtiment, des tanneries le long du Vincou, de l’agroalimentaire associé à l’abattoir, des commerces à touche-touche en centre-ville...

Bellac a tant perdu qu’on est enclin à la lamentation !

Lorsqu’on est un nouvel arrivant, on constate que Bellac est une petite ville tranquille au cadre de vie agréable, plutôt bien équipée (un théâtre, une médiathèque, un cinéma, une école de musique (1), une crèche, des écoles, un collège, des lycées, un centre de formation agricole, un hôpital, une maison de santé, deux gymnases, une piscine (2), 3 terrains de sports, un tennis couvert, un nouveau musée municipal Jean Giraudoux...), à la vie industrielle particulièrement performante, à la vie commerciale en plein renouveau, à la vie culturelle, associative, d’une rare richesse.

Bellac est une belle cité qui nourrit notre espoir.

Nous n’abandonnons aucun de nos projets, nous allons sans tarder inaugurer le nouveau centre culturel, nous attaquer à la maison des services dans l’ancien Hôtel des Impôts, conforter le projet des Côtes, préparer le projet de marché couvert, assurer les circulations douces de la cité, etc...

Certes notre passé explique nos difficultés présentes, par exemple nous supportons un endettement massif qui ne date pas d’aujourd’hui. **Désendetter la commune** (ce qui nous oblige à une gestion des plus rigoureuse) **pour maintenir tous nos services** (c’est notre combat permanent, pour le théâtre, pour l’école de musique, pour la piscine, etc...) **et réaliser les projets nécessaires à Bellac et aux Bellachons, tel est notre projet.**

(1) En octobre 2021, on comptait 13 professeurs et 151 élèves à l’école de musique. En octobre 2022 on compte 13 professeurs et 152 élèves.

(2) A l’été 2022, la piscine fut fermée pour des raisons techniques

Mot de la liste « ENSEMBLE POUR BELLAC »

Que se passe-t-il à Bellac ? Toujours un manque d’argent, vrai ou faux ! Ce qui fait que l’on : n’ouvre pas la piscine, met en danger le Théâtre, réduit l’Ecole de musique (moins de professeurs et d’élèves mais coût d’inscription doublé) au risque de la voir mourir, ferme des écoles ! De nombreux agents quittent la collectivité : près de 20 en 2 ans !

Nous partageons l’inquiétude des Bellachons, mais l’équipe du maire a été démocratiquement élue. Il ne suffit pas d’être élu pour être un bon gestionnaire ! Après avoir voté et appliqué une augmentation de 14 % de la taxe foncière (part communale), sans compter la hausse de 3,4 % de la base, de qui se moque-t-on ? Car, ni vision d’avenir, ni projet autre que l’abandon des dossiers en cours. Incapacité à travailler avec la communauté de communes sur des projets structurants. Difficulté dans la négociation avec les banques : signature de prêt sans connaître le taux d’intérêt ! Gloriole tirée de micro actions alors même que dynamisation et animation de la ville reposent sur le monde associatif, les artisans et commerçants .

Plus d’information :

<http://www.bellac2020-2026.fr/>

<https://www.facebook.com/ensemblepourbellac20202026/>

(culturel, festif, associatif, économique, municipal, notamment).

Chaque publication prend la forme de quelques photos et d’un petit texte explicatif avec parfois une touche d’humour. Elle paraît dans les jours qui suivent la manifestation.

https://www.instagram.com/mairie_bellac/

Je vous invite à y jeter un œil de temps en temps.

INSTAGRAM :

UNE NOUVELLE FENÊTRE SUR BELLAC

Il y a quelques semaines, le service communication a créé un compte Instagram. Il relate des événements qui se sont déroulés à Bellac dans divers domaines

Jean-Yves AUDOUX, conseiller municipal délégué au cimetière et à la communication.